



TRIBUNAL PERMANENT DES PEUPLES CONTRE LA GUERRE IMPÉRIALISTE ET L'OTAN

Convocation pour les Secondes Séances Madrid, les 18 et 19 juin 2016

Nous convoquons tous les collectifs, organisations sociales, et personnes qui désirent participer à l'élaboration d'une prise de parole à l'encontre de la guerre impérialiste et en faveur d'une culture anti-belliciste à partir de différents milieux et points de vue, pour qu'ils collaborent au déroulement du Tribunal Permanent des Peuples Contre la Guerre Impérialiste et l'OTAN.

Le Tribunal célébrera ses Secondes Séances à Madrid, les 18 et 19 juin 2016. Le travail s'organisera autour de cinq Tables, dédiées aux *scènes politiques et sociales* suivantes :

- Palestine / Proche Orient
- Venezuela / Amérique Latine
- Ukraine / Europe de l'Est
- Sahara Occidental
- Victimes et réfugiés

Les conclusions de ces cinq Tables, ainsi que la Seconde Résolution Générale, seront présentées en Séance Plénière.

Pour de plus amples informations concernant les objectifs et les formes de participation, voir ci-après.

Antécédents :

Le Tribunal Permanent des Peuples Contre la Guerre Impérialiste et l'OTAN (TPPCGIO) s'est réuni à Madrid le 8 novembre 2015, après trois séances de travail qui ont rassemblé plus de 80 participants venus de toute l'Espagne et de l'étranger.

Les Séances Constitutives, qui prenaient comme point de départ les mobilisations à l'encontre des manœuvres que l'OTAN était en train de réaliser en territoire espagnol, ont permis un débat qui s'articulait autour de trois axes thématiques : « La guerre et les média », « Guerres de basse intensité et coup d'État », « L'OTAN » et « Réfugiés ».

Le fruit du travail du TPPCGIO se publia sous la forme d'une Résolution Générale ainsi que d'une Résolution pour chacun des axes thématiques.

La Résolution Générale condamnait les principaux agents de l'intervention impérialiste et en particulier l'OTAN, ses États alliés et ses hiérarchies supérieures, ainsi que les principaux responsables de l'extension de la guerre impériale dans le monde entier à

partir des scènes politiques, économiques et médiatiques, et l'impunité qui y règne. En outre, la Résolution en appelait aux « mouvements et organisations sociales pour solliciter leur appui à ces condamnations et leur mobilisation en vue de l'accomplissement des exigences présentées ».

Pour permettre une continuité dans la labeur entreprise, il fut décidé en janvier 2016 de convoquer les Secondes Séances pour le mois de juin. À ces fins, cinq Groupes de Travail furent constitués autour des scènes suivantes :

- Guerre et moyens de communication
- Économie et guerre
- La guerre et les lois
- Ingérences et impunités
- Victimes et résistances

Ces Groupes de Travail ont pu orienter leur tâche vers la description de comment s'exprime l'agression impérialiste sur cinq « scènes de guerre ». Quatre d'entre elles ont lieu dans des régions « chaudes » alors que le dernier se réfère à la scène des victimes et des réfugiés comme conséquence planétaire de la guerre et qui n'admet pas sa fragmentation par régions.

Notre intention :

Le panorama actuel des conflits guerriers s'étend sans cesse à des terrains de guerre très différents. Il est l'instrument des grands pouvoirs économiques et financiers immergés dans une profonde crise systémique du capitalisme et qui ont pour but d'accroître leur taux de bénéfice via l'action impériale de contrôle et de dépossession.

Les puissances impérialistes, rassemblées autour de leur alliance militaire, l'OTAN, n'ont aucune intention de négocier leurs intérêts avec des acteurs extérieurs. Ces puissances manifestent quotidiennement et violemment leur volonté d'imposer leur propre conception du monde.

Sans le contrepoids que représentait l'URSS, cette fuite en avant se traduit en harcèlement, poursuite et assauts criminels sans aucune mesure et envers tous les peuples qui ont un projet de vie propre. Pour cela, des moyens de pressions de toute sorte sont utilisés, de la part des puissances mêmes ou de leurs alliés interposés.

Au même moment, dans les métropoles, la crise punit de façon particulièrement virulente les populations immigrantes qui s'étaient pourtant révélées être un instrument efficace de main d'œuvre qui permit aux entreprises de multiplier leurs gains. Aujourd'hui, ces populations sont abandonnées à leur sort dans un environnement de marginalisation et xénophobie croissantes et se présentent sous la forme d'un bouillon de culture propice à l'intoxication sectaire.

C'est en réponse à ce contexte qu'apparaissent les manifestations de violence les plus extrêmes, habilement manipulées par les promoteurs de la guerre impériale pour propager la peur et la soumission parmi leurs propres populations.

Cette sensation de peur se nourrit du fantôme de l'immigration massive de ceux qui n'ont plus d'autre voie de sortie que la fuite pour échapper à la violence et à la misère générées par l'Occident.

Cette peur est alimentée avec ferveur par les gouvernements et les faiseurs d'opinion pour justifier la réduction des droits et libertés démocratiques la plus drastique connue. Tout cela se produit au sein d'un état d'urgence croissant qui exhibe les caractéristiques d'arbitraire propre au fascisme, alors que les mouvements d'extrême droite s'étendent dans toute l'Europe.

C'est dans ces circonstances que le TPPCGIO considère que l'on ne peut ajourner la mise en évidence des connexions qui existent entre la dynamique de survie dans la fuite en avant du propre système capitaliste et ses conséquences les plus palpables dans la perception commune : le terrorisme, les migrations massives, la destruction et le chaos généralisés.

Nous avons l'intention de montrer que tout ceci ne naît pas du néant et comme conséquence de l'incapacité des peuples de la périphérie à s'autogérer : c'est le résultat de la logique d'un système auto-destructif et de l'action pré-méditée par les centres du pouvoir impérial pour leur maintien. Nous devons identifier, dénoncer et condamner leurs principaux agents comme les responsables d'autant de crimes et de destruction.

La simple connaissance des faits lorsqu'ils sont présentés de façon décousue ne permet pas de visualiser la dimension authentique de la guerre impérialiste. C'est pourquoi nous avons pour but de contribuer à la formation de la prise de conscience des individus en apportant des éléments qui permettent d'aller au-delà de la simple répétition de consignes ou de lieux communs et de collaborer à l'élaboration d'une alternative au discours du pouvoir.

Convocation :

Nous convoquons tous les collectifs, organisations sociales, et personnes qui désirent participer à l'élaboration d'une prise de parole à l'encontre de la guerre impérialiste et en faveur d'une culture anti-belliciste à partir de différents milieux et points de vue, pour qu'ils collaborent au déroulement du Tribunal Permanent des Peuples Contre la Guerre Impérialiste et l'OTAN.

Le Tribunal célébrera ses Secondes Séances à **Madrid**, les **18 et 19 juin 2016**.

Les fondements de la convocation :

1.- Objectifs

Le Tribunal Permanent des Peuples Contre la Guerre Impérialiste et l'OTAN a pour intention d'être un observatoire de la guerre, ses causes, conséquences et responsables. Il posera les bases pour la création d'une archive de la mémoire et de la résistance des peuples contre la barbarie de la guerre.

Si nous comprenons la guerre non seulement comme une intervention armée mais aussi comme le processus de soumission par la force via l'économie et la politique portant

préjudice au droit de souveraineté des peuples, l'objectif du Tribunal est de conformer et de divulguer une condamnation sociale et politique de la situation créée par les interventions impériales.

Ses objectifs concrets sont les suivants :

- Regrouper le plus possible à des membres d'organisations sociales, politiques et syndicales, ainsi qu'à des mouvements sociaux, dans leur condamnation de la guerre et de ses instruments.
- Documenter et contribuer à la promotion d'actions légales qui peuvent être mises en marche pour en terminer avec l'impunité des responsables de la guerre.
- Contribuer au développement d'une conscience sociale anti-belliciste.
- Montrer que la guerre, tout comme d'autres grands sujets qui déterminent nos vies, reste en-dehors du débat et de la décision des peuples.
- Alerter à propos de la constante escalade guerrière, l'augmentation des guerres et de leurs victimes, de la cruauté et de la souffrance des plus vulnérables.
- Établir une alternative au discours officiel en ce qui concerne les authentiques responsabilités de l'Occident dans le terrorisme fondamentaliste djihadiste et dans la crise des réfugiés.
- Contribuer à la mobilisation des peuples contre les guerres impérialistes et leurs conséquences.

2.- Sont convoqués :

Tous les collectifs, organisations sociales, et personnes qui désirent participer à l'élaboration d'une prise de parole à l'encontre de la guerre impérialiste et en faveur d'une culture anti-belliciste à partir de différents milieux et points de vue.

Tous ceux qui désirent agir comme témoins et témoigner des crimes de guerre.

3.- Inscription et formes de participation :

Le travail du Tribunal s'organise autour des *scènes politiques et sociales* suivantes :

- Palestine / Proche Orient
- Venezuela / Amérique Latine
- Ukraine / Europe de l'Est
- Sahara Occidental
- *Victimes et réfugiés*

C'est cette même distribution qui sera à l'origine des Tables de Travail autour desquelles se réaliseront les séances de juin 2016.

Tous les intéressés sont invités à rejoindre le travail préalablement effectué autour de ces tables dont les dynamiques propres conduiront les discussions.

La participation aux séances ainsi qu'au travail préalable est ouverte de façon présentielle, par vidéoconférence ou à l'aide de moyens de communication écrits ou audio.

Les organisations et personnes intéressées devront entrer en contact avec le coordinateur de la Table de Travail de leur intérêt à travers le Secrétariat Permanent du Tribunal par e-mail à l'adresse suivante :

tribunalcontralaguerra@gmail.com

Si quelqu'un souhaite apporter des informations relevantes sans prendre contact au préalable avec le Tribunal ou les coordinateurs de Table, les instructions pour remettre la documentation sont disponibles sur notre portail web :

<https://forocontralaguerra.org/portal-del-tppcgio/segundas-sesiones/instrucciones-para-la-rendicion-de-la-documentacion/>

Le délai d'envoi des contributions aux Tables de Travail se termine le 5 juin, pour laisser le temps à l'organisation de tous les matériels nécessaires avant les séances.

Les personnes qui apportent des contributions effectives aux travaux formeront partie du Conseil Consultatif du Tribunal.

De plus, le Tribunal prévoit d'autres formes de collaboration, avec la constitution d'un Groupe de Soutien auquel sont invités à se joindre tous ceux qui n'ont ni la capacité ni la volonté d'apporter leur contribution ou d'assister aux séances, mais souhaitent laisser un témoignage de leur considération pour le Tribunal.

Toute l'information relative aux secondes séances et aux travail préalable sera publiée sur le Portail du Forum Contre la Guerre Impérialiste et l'OTAN, à la page des Secondes Séances du TPPCGIO :

<https://forocontralaguerra.org/portal-del-tppcgio/segundas-sesiones/>

Le formulaire d'inscription à l'intention des personnes qui veulent assister aux séances est disponible sur le site Internet du Tribunal. Le délai pour remettre l'inscription est le 16 juin:

<http://wp.me/P6uBDM-2I7>

4.- Déroulement des Séances du Tribunal les 18 et 19 juin :

- Une personne chargée de la coordination de chaque Table sera chargée de distribuer l'information et d'établir le contact entre les membres de son groupe. Un Rapporteur sera nommé pour chaque Table ; son travail sera de présenter un résumé des débats de sa Table lors de la Séance Plénière.
- Les Tables siégeront séparément le samedi 18 au matin, en tenant compte des contributions reçues au préalable.
- Le samedi après-midi, les membres de chaque Table débattront de ce qui a été présenté le matin et prépareront un rapport sommaire que le Rapporteur

présentera en Séance Plénière, avec les conclusions sous forme de diagnostiques et une proposition de Résolution particulière.

- En soirée, une Séance Plénière aura lieu pour mettre en commun les rapports des différentes Tables. Les Rapporteurs des Tables informeront de leurs résultats et les éléments à incorporer à la Résolution Finale seront débattus.
- Le Comité de Rédaction de la Résolution préparera une proposition de Résolution Finale à partir des éléments de la première Séance Plénière.
- Le dimanche 19 au matin, se tiendra une autre Séance Plénière où le Comité de Rédaction présentera sa Proposition de Résolution pour en débattre.
- Puis, un espace de participation d'invités suivra, où les victimes de la guerre impérialiste apporteront leur témoignage.
- Et, en fin de matinée du dimanche, la Troisième Séance Plénière aura lieu, au cours de laquelle la Résolution Finale sera approuvée. C'est ce document qui constituera la Seconde Déclaration du Tribunal Permanent des Peuples Contre la Guerre Impérialiste et l'OTAN.
- Les détails concernant le lieu et les horaires des Secondes Séances seront prochainement annoncés sur le Portail du Tribunal.
- Toute documentation contenant des informations relevantes sur la guerre, ainsi que les documents apportés et générés au cours des Séances du Tribunal, fera partie d'un fonds documentaire disponible en libre usage sur le blog du Forum Contre la Guerre Impérialiste et l'OTAN :

<https://forocontralaguerra.wordpress.com/>

Fait à Madrid, le 7 mai 2016

Le Groupe Promoteur du Tribunal